



A.M.O.P.A
Association des Membres
de l'Ordre des
Palmes Académiques

Section suisse

Assemblée générale ordinaire du 16 avril 2016 à Saint-Maurice

Salle du Chapitre – Abbaye de St-Maurice, 11h00 à 12h15

Participant-e-s

Mmes et MM. Angel, Bloch, Brès, Fumeaux, Hildebrand, Houchangnia, Kleiner, Maeder, Moser, Passer, Petitpierre, Raffanel, Roulet, Schnyder, Terrier, Vouilloz,

Excusé-e-s

Mmes et MM. Abplanalp, Besse, Blatter, Bourgnon, Cantor, Ceffa, Dalmas, Friboulet, Girod, Guinand, Hurst, Marina, Mascetti, Oliviero, Reichler, Ricq, Schaller, Siegwart, Venturelli, Wild

Invité-e-s

- *Madame Fabienne Couty, conseillère de coopération et d'action culturelle à l'Ambassade de France*
- *Abbé Jean Scarcella, Abbaye de St-Maurice*
- *Monsieur Pascal Gross, préfet du district de St-Maurice*
- *Monsieur Damien Revaz, président de la Municipalité de Saint-Maurice*

1. Accueil

Élisabeth Kleiner, présidente a.i., salue l'assemblée et tout particulièrement nos invités

Messages de bienvenue :

Abbé Jean Scarcella

L'abbé salue les membres de notre association et se dit heureux et fier de nous accueillir dans la Salle du chapitre de la vénérable abbaye qui a fêté en 2015 le jubilé de ses 1500 ans de vie religieuse ininterrompue. Un exemple unique en Occident ! Le monastère a en effet été fondé en 515 par le roi burgonde saint Sigismond en l'honneur de saint Maurice et de ses compagnons morts en martyrs en 290. Sigismond y introduisit une prière perpétuelle, la « laus perennis » que pratiquaient les chanoines, prêtres vivant en communauté tout en réunissant vie contemplative et vie active, pour porter témoignage de la parole de Jésus-Christ. Jean Scarcella mentionne aussi la richesse de la bibliothèque de l'abbaye qui conserve de précieuses archives : plus de 6000 ouvrages dûment classés et numérisés. En conclusion, l'abbé souhaite que le lieu mémorable qui sert de cadre à nos assises puisse favoriser le partage et l'inspiration pour nos travaux.

Monsieur Damien Revaz, président de la Municipalité de Saint-Maurice

La première question que s'est posée l'orateur concerne notre association, l'AMOPA, qui lui était inconnue. Un brin de méfiance l'a gagné quand il a appris l'origine napoléonienne de notre ordre ! En effet, le jubilé de 2015 a permis aux Valaisans de se rappeler que l'empereur n'a pas laissé que de bons souvenirs dans leur canton ... Heureusement, il échoua à s'emparer du col du Grand-St-Bernard et du trésor de l'abbaye ! En revanche, M. Revaz reconnaît le mérite de la culture française qui est de réunir différents pays ayant en partage la même langue. Par ailleurs, St-Maurice se targue d'être un haut lieu culturel favorable à l'émulation intellectuelle. C'est donc un plaisir et un honneur d'accueillir l'AMOPA à laquelle il souhaite de fructueux débats.

Monsieur Pascal Gross, préfet du district de St-Maurice

M. Gros se plaît à transmettre le salut du Gouvernement valaisan et se réjouit de la tenue de notre assemblée à St-Maurice, qui abrite une abbaye vénérable et son monastère, le plus ancien d'Occident continuellement en fonction. La venue de l'AMOPA l'incite à rappeler qu'on doit la route du Simplon à Napoléon. En effet, après sa victoire de Marengo, l'empereur désirait relier la France à l'Italie par une bonne voie de communication. Il rappelle que l'histoire du Valais a été extrêmement bouleversée au début du XIXème siècle : français, indépendant, puis suisse (contre son gré). Durant cette période troublée, les chanoines de St-Maurice ont caché les pièces du trésor lors de l'occupation du Valais par les troupes françaises. C'est grâce à eux que l'abbaye est restée en possession jusqu'à aujourd'hui de ses précieuses archives et qu'elle peut exposer le trésor abbatial, l'un des ensembles religieux et culturels les plus importants d'Occident. Pour terminer, Monsieur le Préfet souhaite une cordiale bienvenue en Valais aux membres de l'AMOPA.

La présidente a.i. constate que l'ordre du jour est accepté tel quel.

2. Désignation d'un(e) secrétaire de séance : Georges Maeder

3. Rapports

4. Adoption du PV de l'Assemblée 2014 avec remerciements à son rédacteur

Rapport de Laurent Passer, président sortant, lu par Alain Petitpierre, vice-président

Rapport de Zavoche Houchangnia, trésorier (en annexe)

Compte courant No 40-577551-8 au 31.12.2015 : Fr. 12 832,03

Compte Leuba No 60-422955-8 au 31.12.2015 : Fr. 9 562,75

Total Fr. 22 394,78

Rapport des vérificateurs des comptes, Marie Besse et Rolf Siegwart, lu par Georges Maeder, secrétaire

Les vérificateurs des comptes proposent l'adoption du rapport financier et remercient son auteur pour la tenue irréprochable des comptes.

5. Discussion et approbation des rapports

Les rapports sont approuvés à l'unanimité

6. Nouveaux membres de l'Ordre de l'AMOPA en 2015 et première volée 2016

- Au titre de commandeur :

M. Rodolphe Imhoof, ambassadeur, président de la Fondation pour l'Histoire des Suisses dans le Monde

- Au titre d'officier :

Mme Élisabeth Kleiner-Guillais, secrétaire générale de l'AMOPA Suisse

M. Peter Schnyder, professeur émérite de littérature française à l'Université de Haute-Alsace

M. Philippe Terrier, professeur honoraire de littérature française à l'Université de Neuchâtel

- Au titre de chevalier :

Mme Nicole Angel, présidente du jury régional DELF/DALF Suisse, formatrice de formateurs DELF/DALF Suisse

M. Markus Blatter, recteur du gymnase Feusi de Berne

Mme Michèle Crogiez Labarthe, professeurs de littérature et directrice de l'Institut de langue et de littérature françaises de l'Université de Berne

M. Francis Gurry, membre du Conseil d'administration du Centre d'Études Internationales de la Propriété Intellectuelle de l'université de Strasbourg

Mme Fabienne Marina-Schaller, responsable administrative de la Fondation Esprit Francophonie

7. Élections

- Ce point est assumé par Henri Moser, officier de l'Ordre des Palmes académiques, qui propose que les élections des membres du comité s'effectuent selon de nouvelles dispositions, ce qui suppose une modification par rapport aux statuts actuels : **réélection pour 4 ans de tous les anciens membres du comité et élection pour la même période des nouveaux membres élus durant l'assemblée générale de St-Maurice (période 2016-2019)**. La modification est acceptée

Henri Moser propose ensuite l'élection de deux nouveaux membres du comité, issus l'un d'outre-Gothard (Gilbert Dalmas), l'autre d'outre-Sarine (Peter Schnyder), afin de respecter l'esprit et la lettre des statuts de l'AMOPA-Suisse (cf. article 2) : « L'association a pour but d'organiser des réunions et des manifestations littéraires, artistiques et scientifiques, favoriser la diffusion **en Suisse** de la culture française. »

Henri Moser présente les deux candidats, dont le parcours professionnel est impressionnant : M. Gilbert Dalmas (professeur de français à la *Scuola cantonale di commercio* de Bellinzone, et chef du Centre d'examens DELF/DALF Grisons et Tessin) et M. Peter Schnyder (professeur émérite de littérature française et européenne à l'Université de Haute-Alsace, directeur de collection et président de la fondation Catherine Gide) sont élus à l'unanimité par l'assemblée.

- **Élections au comité : tous les membres sont confirmés dans leur fonction par l'assemblée pour 2016-2019:**

- secrétariat général : Élisabeth Kleiner-Guillais
- vice-présidence : Alain Petitpierre
- trésorier : Zavoche Houchangnia
- Rémy Hildebrand, membre
- Gilbert Dalmas, membre
- Peter Schnyder, membre

- Élections à la présidence due à la démission de Laurent Passer
Georges Maeder, candidat, quitte la salle et revient quand on le prie de se présenter. Il évoque brièvement sa carrière de professeur de français et d'allemand dans l'enseignement secondaire II de Genève et Delémont. Comme président de la Société suisse des professeurs de français, il a eu l'occasion de prendre une part active aux congrès quadriennaux de la Fédération internationale des professeurs de français (FIPF), qui marquent le début de son engagement au service de la francophonie. En juillet 2016, il participera au prochain Congrès de la FIPF à Liège pour lequel il est chargé d'assurer une participation helvétique, avec le soutien du Service de la Francophonie du DFAE à Berne et de l'Association suisse des professeurs de français.
Georges Maeder est élu par acclamation. Il remercie l'assistance de sa confiance et ajoute qu'il n'aurait pas accepté cette responsabilité s'il ne pouvait compter sur le soutien, les compétences et l'amitié des membres du comité. Il remercie également le président sortant, Laurent Passer, pour l'engagement et le dynamisme mis au service de l'AMOPA.
- Philippe Terrier signale qu'il serait opportun de renforcer la présence féminine. Henri Moser lui répond que ce souci est également partagé par le comité qui pourtant n'a pas (encore) trouvé de candidates acceptant cette responsabilité

8. Programme d'activités 2016/2017

Présenté par Georges Maeder et Alain Petitpierre :

- Semaine de la langue française et de la francophonie 2016 (SLFF) : lundi 14 mars : organisation d'une table ronde (en collaboration avec le Fichier Français, l'Alliance française de Berne et l'Université du 3^e âge) réunissant Emmanuel Khérad et Daniel de Roulet sur le thème : « La littérature peut-elle sauver le climat ? »
Animation du Groupe tessinois de l'AMOPA : *Délits décrits, le polar francophone. Engouement et nouvelles tendances : de Simenon à Feuz*
- Projet pour AG 2017 : samedi 29 avril ou samedi 6 mai à Montricher, à la Fondation de Jan Michalski Hoffmann Repas à l'auberge des Deux Sapins
- Projet d'utilisation du Fonds Leuba : financement d'un atelier d'écriture avec *le persil*, journal littéraire de Suisse romande (en discussion)
- Voyage culturel à Lyon le week-end du 18-20 mars 2016 organisé par le vice-président. Visite du Musée des Confluences et repas pris en compagnie de la section 69 (Rhône) de l'AMOPA-France. Alain Petitpierre a assisté à l'assemblée générale de cette section voisine. Une belle réussite !
- Conférence sur le lac Baïkal en collaboration (conférencier de la section 74) avec les Services industriels de Genève (SIG) (Alain Petitpierre responsable)
- En projet pour le 22 septembre 2016 (le financement doit encore être finalisé !) : participation au 120^e anniversaire du Cercle français de Genève. *L'Opéra en fête* accompagné de l'Orchestre de Chambre de Genève au Grand Théâtre (place des Nations) (cf. information de Philippe Alplanalp et Alain Petitpierre, responsables)

9. Divers

Exposé de Madame Couty, qui souligne les excellentes relations entretenues entre la section helvétique de l'AMOPA et l'ambassade de France. Elle met en évidence l'importance de disposer du réseau amopalien qui met l'ambassade en relation avec le pays entier, dans toute sa diversité. Elle remercie l'AMOPA de son travail et notre accueil.

10. Cérémonie de remise des insignes d'officier à Mme Elisabeth Kleiner-Guillais par Mme Fabienne Couty, conseillère de coopération et d'action culturelle à l'ambassade de France

Madame Couty met en exergue le rôle de passeur qui caractérise le mieux la personnalité de la récipiendaire. Elisabeth Kleiner a en effet eu constamment à cœur la défense de la langue française mais aussi, à travers elle, de la culture francophone. Elle évoque ensuite le parcours de Mme Kleiner et s'excuse de heurter sa modestie face à un exercice où elle ne va pas tarir d'éloges sur ses mérites.

Madame Couty évoque l'implication d'Élisabeth Kleiner dans le tissu associatif suisse, les nombreux projets qu'elle a menés à bien ; elle souligne que cette dernière ne se contente pas seulement d'émettre des idées mais qu'elle possède également la capacité à les mettre en œuvre. L'oratrice évoque le parcours d'Élisabeth Kleiner, excellente germaniste, effectuant d'abord un bref séjour à Zurich où elle rencontrera son époux, poursuivant ses études à Hanovre pour revenir ensuite sur les bords de la Limmat avant de s'installer à Berne en 1978. S'enchaîne alors toute une série d'activités : enseignante de français à l'école de maturité de la ville fédérale, fondation de sa propre école de traduction, ADAPTEX, secrétariat de l'Association suisse des professeurs de français, etc.

Madame Couty poursuit : « Vous auriez pu vous contenter d'enseigner dans votre école selon les règles de l'art, transmettre avec plus ou moins de bonheur et de succès l'amour de la langue française à vos élèves et prendre une retraite bien méritée au terme d'une carrière bien remplie. Mais cela ne vous ressemble guère. Parfaitement consciente qu'il est plus facile de motiver les élèves en faisant appel aux échanges et à l'expérience, vous décidez très vite d'organiser des voyages scolaires en France, d'inviter des écrivains et des artistes dans vos classes. Pour vous, je l'ai dit, apprendre une langue, c'est découvrir une littérature, une histoire, une culture, c'est disposer d'un indispensable outil d'intégration et de compréhension mutuelle».

Ainsi Mme Couty salue le rôle actif de Mme Kleiner comme rédactrice du *Bulletin de l'Association suisse des professeurs de français*, et ses responsabilités au sein du Fichier Français de Berne, ce cercle d'études ayant pour objet le bon usage de la langue française, qui lutte contre les altérations de la langue et fait front aux traductions hasardeuses. Elle évoque également son action bénévole en qualité de traductrice pour les parents non francophones, et poursuit : « Votre énergie mais aussi votre clairvoyance vous permettent d'aller toujours de l'avant. Depuis toujours, vous vous efforcez d'élargir le spectre de vos activités, y compris ici en Suisse où vous avez su vous tourner vers l'ensemble des communautés linguistiques... Tous ceux qui vous connaissent le savent : prétendre à l'exhaustivité dès lors que l'on s'intéresse à vos activités et engagements est impossible et je n'y prétendrai pas. Mais on voit bien que c'est au carrefour de l'éducation, de la francophonie et de la culture que se rejoignent votre carrière professionnelle et votre engagement personnel et associatif.... Vous synthétisez ainsi l'esprit et la lettre de cet Ordre des Palmes académiques, créé pour honorer celles et ceux «qui ont rendu des services distingués à l'enseignement» ainsi que «les personnalités éminentes qui apportent une contribution exceptionnelle à l'enrichissement du patrimoine culturel».

« Élisabeth Kleiner, en témoignage de notre estime et de notre gratitude et au nom de la Ministre de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, je vous fais Officier dans l'Ordre des Palmes académiques.»

Remerciements de la récipiendaire :

Élisabeth Kleiner remercie chaleureusement Madame Couty de son message. Elle se réjouit de la présence des participants à l'assemblée, témoignage d'amitié dans ce cadre prestigieux. Pour elle, la distinction remise aujourd'hui est une marque de reconnaissance de son pays d'origine, la France... Elle ajoute que son père eût été comblé d'assister à la cérémonie !

11. Clôture de l'AG

L'assemblée se clôt à 12 h 15.

Georges Maeder